

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 987
VENDREDI 25 JANVIER 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

Vous avez dit démocratie ?

L'Assemblée générale de l'Union des Élus Socialistes et Républicains (UESR) du Finistère qui devait se tenir le 18 janvier à Pont-de-Buis, en présence de la ministre Marylise Lebranchu, n'a pas pu se dérouler.

L'espace François Mitterrand, qui devait accueillir les adhérents de l'UESR, a été envahi par des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

François Marc, président de l'UESR a, à plusieurs reprises, demandé aux manifestants de laisser l'Assemblée générale se tenir normalement. Marylise Lebranchu, présente à Pont-de-Buis, a proposé de rencontrer une délégation. Face aux refus des manifestants, les élus socialistes et républicains ont préféré ajourner leur rencontre, ne voulant pas engager une confrontation inutile.

La Fédération du Finistère du Parti Socialiste a immédiatement dénoncé ce comportement anti-démocratique. **« Refuser de rencontrer un membre du gouvernement et empêcher une association d'élus de tenir son Assemblée générale ne peut, en aucune manière, faire avancer la cause que prétendent défendre les personnes qui utilisent très souvent le terme de "démocratie" mais qui font tout pour l'empêcher »**, pouvait-on lire sur le site ps29.org le 18 janvier, dans la soirée.

Cette attitude est d'autant plus incompréhensible que Marylise Lebranchu devait, devant les adhérents de l'UESR, évoquer le projet de loi sur la décentralisation qui vise précisément à renforcer la démocratie locale.

« L'objectif prioritaire n'est pas de transférer aux collectivités des

compétences dont elles ne veulent pas ou qu'elles ne peuvent pas assumer. Il est d'abord de clarifier les compétences et de simplifier les procédures avec un double objectif : restaurer la confiance et garantir le service au citoyen », avait déclaré la ministre quelques jours auparavant, en présentant ses vœux aux élus.

« Pour cela, nous avons fait un choix : nous appuyer sur la libre administration, faire confiance aux collectivités pour redéfinir leurs politiques publiques, clarifier leurs méthodes et faire émerger des solutions nouvelles.

C'est pourquoi le principal levier de ce projet de loi, ce n'est pas le transfert, mais le contrat.



François Marc le 18 janvier, à Pont-de-Buis

L'article premier du texte consacra à cet égard un principe nouveau de libre organisation des compétences. Il prévoira que les collectivités locales, entre elles et avec l'État, déterminent librement les modalités d'exercice de leurs compétences par un pacte de gouvernance territoriale dans le cadre de la conférence territoriale de l'action publique.»

L'UESR du Finistère tiendra son Assemblée générale dans quelques jours. 🗳️

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 24/01/2013



Dossier de la semaine

Comprendre
le monde arabe



Vie de la Fédération

A la rencontre
des Français



Interview

Où est le vote ouvrier ?

Avec Jean-Philippe Huelin



Grosses ficelles

A quelques jours des élections dans les chambres d'agriculture, une poignée de militants de la FDSEA a manifesté violemment, devant le ministère de l'Agriculture. Officiellement il s'agissait de dénoncer la réglementation relative aux épandages. En réalité, ces agriculteurs ont voulu faire un coup, sentant sans doute l'élection leur échapper.

Mais cet activisme électoral à courte vue ne sert à rien. Ce n'est certainement pas en donnant une fausse image des agriculteurs que le syndicat, encore majoritaire, va défendre la cause paysanne. Au contraire, les Français doivent comprendre que dans leur très grande majorité les agriculteurs savent qu'ils doivent changer leurs pratiques. Le paysan, pollueur, égoïste qui refuse toute évolution n'est qu'une caricature. Dommage que certains, dans la profession, fassent tout pour la légitimer.

PS29

Et le Mali ?



Quelques jours après le début de l'intervention militaire française au Mali il paraissait incontournable d'interroger Jean-Pierre Filiu sur l'influence, réelle ou supposée, des révolutions arabes sur le renforcement des terroristes et la guerre au Mali.

D'autant que certains observateurs établissent souvent un lien direct entre la chute de Kadhafi en Libye et l'offensive des Islamistes au nord Mali.

Même si d'anciens militaires libyens ont effectivement fui leur pays pour se réfugier au Mali et que plusieurs maliens appartenaient à la garde personnelle de Kadhafi, pour Jean-Pierre Filiu, les causes de la guerre sont plus à chercher du côté de Bamako que de Tripoli. Car les différents gouvernements maliens portent une très lourde responsabilité. La question du nord du pays où vivent les Touaregs n'a jamais été traitée. L'armée, probablement minée par la corruption n'a pas été capable de stopper l'offensive des rebelles. Or, comment cette même armée pourrait, aujourd'hui, reprendre le contrôle de tout le pays ?

Concernant les « rebelles », Jean-Pierre Filiu a particulièrement insisté sur les trafics auxquels se livrent les différentes factions qui se réclament de l'islamisme radical. A la fois pour relativiser la foi qui les anime, mais aussi pour montrer qu'ils disposent d'armes et d'argent. En réalité, ils se comportent comme tous les groupes mafieux : dès qu'ils en ont la possibilité, ils tentent de conquérir le territoire de leurs alliés d'hier.

Les différents gouvernements maliens ne sont pas exempts de responsabilités. Ils avaient bien compris qu'il suffisait d'évoquer Al-Qaïda ou la présence d'Aqmi sur leur territoire pour que le montant de l'aide apportée par les pays occidentaux augmente.

Certains gouvernements européens en payant la libération de leurs otages, ont aussi contribué à renforcer les rebelles.

Pour la France, toute la difficulté consiste à combattre aux côtés d'une armée putshiste qu'elle a elle-même formée depuis 50 ans. Il n'est pas certain que les deux parties soient sur la même longueur d'onde. Les Maliens ne doivent pas croire que l'armée française va leur rendre l'intégralité de leur territoire.

Comprendre le monde arabe

Alors que les radios et les chaînes d'information en continu font vivre en direct les événements, il est salutaire, régulièrement, de prendre un peu de recul et de hauteur pour mettre en perspective la quantité de dépêches qui tombent quotidiennement.



Patricia Adam et Jean-Pierre Filiu

C'est ce que Patricia Adam a demandé à Jean-Pierre Filiu, le 17 janvier, à la fac des lettres de Brest : donner des clefs pour comprendre ce qui se joue dans le monde arabe.

Ancien diplomate, conseiller auprès de Pierre Joxe et de Lionel Jospin, Jean-Pierre Filiu a répondu en historien, faisant remonter l'origine des événements actuels à l'expédition de Bonaparte en Égypte en 1798. Les historiens arabes considèrent cet événement comme le début de la Nahda, la renaissance culturelle et nationale pour des peuples soumis à l'empire Ottoman. Tout au long du XIX^e siècle, les pays du sud de la Méditerranée furent sous la domination des Turcs puis des nations occidentales : la France pour le Maghreb et la Syrie, l'Angleterre pour l'Égypte et l'Arabie et l'Italie pour la Libye.

La colonisation européenne et la domination ottomane ont donc, selon Jean-Pierre Filiu, brisé l'élan de la renaissance.

L'Égypte, en 1919, a mené une révolution non violente contre l'Angleterre. Il s'agissait d'un choix stratégique de la part des Égyptiens. Les puissances coloniales ont ensuite tout fait pour radicaliser les oppositions nationales arabes comme pour la guerre du Rif ou les soulèvements syriens ou libyens des années 30.

Après la guerre, les pays arabes arrachent leur indépendance et les mêmes systèmes se mettent en place : un parti unique, un dirigeant et un service de renseignement pour surveiller et réprimer toute tentative de dissidence. Ce schéma valait aussi bien, durant la guerre froide pour un pays plutôt proche des occidentaux, comme le Maroc, ou plutôt proche du camp soviétique comme l'Algérie.

En 2010, on a assisté à des révolutions dans le monde arabe. « **Je n'aime pas l'expression "printemps arabe"** », a insisté Jean-Pierre Filiu « **car cette expression laisse sous-entendre qu'après le printemps viendrait l'automne islamiste** ». En réalité il s'agit de révolutions, violentes, destinées à changer de système car les peuples n'avaient plus aucune perspective. Tous ces régimes avaient un autre point commun : les dictateurs tentaient d'installer leurs fils au pouvoir et d'instaurer ainsi des dynasties héréditaires. Pour l'ancien diplomate, les révolutions ont éclaté car les citoyens n'avaient plus aucune perspective. Factuellement, les révolutions ont débuté lorsque Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant à Sidi Bouzid, s'est immolé par le feu après s'être fait confisquer sa charrette et ses légumes. C'est le désespoir qui a poussé des milliers de personnes à descendre dans les rues et à demander la fin des régimes corrompus.



Deux heures de conférence pour comprendre

Pour Jean-Pierre Filiu, il faut donner le temps aux révolutionnaires. « **Le mode de scrutin français est dévastateur pour ces pays car il permet aux islamistes d'arriver en tête et de rafler le pouvoir.** » Mais dans des sociétés aussi politisées, il ne faut que quelques jours aux électeurs pour se rendre compte de l'incompétence des islamistes. En Égypte, ils ont perdu la moitié de leurs voix entre la Présidentielle et les Législatives. Il faut donc soutenir les Démocrates et empêcher les Islamistes de confisquer le pouvoir. 🇪🇬

A la rencontre des Français

Harlem Désir sera à Brest le 7 février pour la première rencontre des Ateliers du changement. Mais, une fois n'est pas coutume, le Premier secrétaire national du PS ne vient pas dans le Finistère pour parler, mais au contraire pour écouter les Français.



Préparation des porte-à-portes dans les quartiers de Brest

pays.» Cette prise de contact est consignée dans une fiche sur laquelle sont précisés des éléments comme l'âge, le quartier ou la profession de la personne. **« Il ne s'agit en aucun cas de fichier les gens que nous rencontrons mais de vérifier que nous recueillons l'avis de tout le monde »,** précise Thierry Fayret, secrétaire du comité de ville de Brest.

« Les Ateliers du changement sont destinés à donner la parole aux Français, en particulier les plus éloignés de la vie politique », résume le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. C'est d'ailleurs pour accueillir tout le monde qu'une garderie sera organisée et que les débats seront traduits en langue des signes.

Donner la parole aux Français nécessite, en amont de la rencontre du 7 février un important travail de la part des mobilisateurs qui ont installé leur quartier général au local du PS à Brest. Plusieurs actions sont nécessaires pour que la salle soit

à l'image de la diversité de la société, représentative des quartiers, des âges, des catégories socio-professionnelles. **« A côté des distributions de tracts classiques, nous allons à la rencontre de Finistériens, pour leur annoncer cette rencontre mais aussi et surtout pour leur demander leur point de vue sur l'avenir de la France, sur les enjeux qui pour eux seront déterminants pour l'avenir du**

« Ces informations seront analysées par le Parti Socialiste, avec l'aide d'experts et serviront à enrichir notre projet », explique le Premier secrétaire fédéral.

Il s'agit d'une démarche inédite qui demande un peu de préparation en amont mais qui doit permettre de recueillir des paroles et des points de vue qui jusqu'à présent n'étaient pas entendus par les responsables des partis politiques. 🌸

Interview

Où est le vote ouvrier ?

Avec Jean-Philippe Huelin

Dans une note publiée par la fondation Jean-Jaurès, Jean-Philippe Huelin considère qu'il n'y a pas de fatalité à ce que Marine Le Pen arrive en tête du vote ouvrier.

Cap Finistère : Pour qui ont voté les ouvriers en 2012 ?

Jean-Philippe Huelin : Au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, les ouvriers ont placé en tête Marine Le Pen (28 à 35% selon les instituts de sondages) devant, successivement, François Hollande (21 à 27%), Nicolas Sarkozy (15 à 22%) et Jean-Luc Mélenchon (11 à 18%). Par rapport à leur score dans l'ensemble de la population, Marine Le Pen fait mieux (10 à 17 points) alors que François Hollande (de 2 à 8 points) et Nicolas Sarkozy (de 5 à 13 points) font moins bien. Jean-Luc Mélenchon, quant à lui, fait autant ou à peine mieux.

Cap Finistère : De quand date le décrochage entre la gauche et les ouvriers ?

Jean-Philippe Huelin : La gauche a lentement construit une relation spéciale avec les ouvriers depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce qui est d'ailleurs la mission historique du socialisme : conscientiser les masses populaires de l'aliénation capitaliste.

Ce long travail militant et idéologique s'est épanoui dans la décennie 1970 : aux élections législatives de 1978 et à la Présidentielle de 1981, près de 70% des ouvriers votent à gauche, soit une préférence de 20 points par rapport à l'ensemble des Français. Cet alignement d'une majorité du vote ouvrier pour la gauche s'est brisé après le tournant de la rigueur de 1983. Aujourd'hui, il n'y a plus guère de vote préférentiel des ouvriers pour la gauche.

Cap Finistère : Comment le Parti Socialiste pourra-t-il retrouver le vote des ouvriers ?

Jean-Philippe Huelin : Il faut d'abord le vouloir ! Or le PS semble suivre les prescriptions du Think Tank

Terra Nova qui considère que les ouvriers ne « méritent » plus d'être défendus par la gauche, leurs valeurs ne seraient plus les nôtres. Notons que cette prolophobie assumée est peu ou prou celle du PS depuis trente ans, avec pour conséquence l'étiollement de sa base électorale et son incapacité à gouverner dans la durée. Alors pour retrouver le peuple, le PS se doit de répondre aux préoccupations des couches populaires. Les besoins de protections (économiques, sociales, culturelles et nationales) sont très forts. Il serait suicidaire de laisser à Marine Le Pen seule la capacité d'apporter ses réponses. C'est justement la mission que s'est fixée la « Gauche populaire » et je crois en sa justesse.

En savoir plus : www.jean-jaures.org 🌸



Agenda

27 janvier

Manifestation pour le mariage pour tous à Paris.

2 février

**A partir de 9 h 00 :
Journée fédérale des secrétaires et trésoriers de sections au Centre de la Mer à Moulin Mer.**

6 février

18h30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

7 février

18 h 30 à 22 h 00 : Ateliers du changement à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 987 - Vendredi 25 janvier 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Déserts médicaux :

Marisol Touraine auditionnée au Sénat

Présidé par Jean-Luc Fichet, le Groupe de travail sénatorial sur la présence médicale sur l'ensemble du territoire poursuit ses auditions destinées à nourrir le rapport qui devrait être rendu public prochainement.

Les travaux du groupe de travail sont entrés dans leur phase finale avec l'audition mardi 15 janvier 2013, de Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

« Nous avons dialogué avec la ministre sur les mesures d'ores et déjà prises par le gouvernement et sur les mesures à prendre encore, afin de poursuivre la lutte contre les déserts médicaux », explique le sénateur du Finistère, qui a attiré l'attention de la ministre sur les possibles mesures de régulation d'installation des médecins qui permettraient de promouvoir un meilleur équilibre et plus d'égalité dans l'accès aux soins pour tous nos concitoyens.

Cette audition est visible sur le site internet du sénat à l'adresse : <http://videos.senat.fr/video/videos/2013/video15950.html>

600 manifestants pour le mariage pour tous à Quimper



600 personnes se sont retrouvées le 19 janvier, place Saint-Corentin à Quimper, pour défendre le mariage pour tous. A cette occasion, Marc Coatanéa, Premier secrétaire fédéral et secrétaire national du PS aux questions de sociétés, et Jean-Jacques Urvoas, député de Quimper, ont pris la parole.

Jean-Jacques Urvoas, président de la commission des lois, sur son blog <http://www.urvoas.org/> a expliqué la stratégie de l'UMP. « L'opposition a voulu enliser les débats. Déposer systématiquement, sur chaque article, 15 amendements de suppression signés par les 15 députés UMP de la commission des lois ne traduit pas autre chose qu'une

volonté d'obstruction », constate le député de Quimper qui pointe également la faible présence des députés UMP qui préfèrent courir les plateaux de télévision plutôt que travailler en commission.

Enfin, après plusieurs heures de discussion, il apparaît nettement que l'argumentation des opposants au mariage pour tous est particulièrement faible : « le Parlement n'est pas légitime, il faut un référendum, vous nous cachez la PMA et sans doute la GPA (les mères porteuses), vous allez détruire les familles... ».

Normes absurdes : la chasse est ouverte



Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, a présenté, le 17 janvier, la mission de lutte contre "l'inflation normative" confiée au maire du Mans, Jean-Claude Boulard, et au sénateur de l'Orne, Alain Lambert.

Une liste des normes à abroger sera rendue publique d'ici le 15 mars.

La ministre a rappelé que 400 000 normes régissent, aujourd'hui, l'action des collectivités locales.

Concarneau : le maire brade le patrimoine de la ville



Le 17 janvier, le Conseil municipal de Concarneau, par 18 voix contre 14, a mis en vente l'ancienne mairie.

La section socialiste de Concarneau invite la population à venir massivement lors du Conseil municipal du 17 janvier à 19 h 00. Lors de ce Conseil, le maire décidera de mettre au vote la vente de l'ancienne mairie.

« Nous avons toujours exprimé notre opposition à la volonté municipale de brader ce patrimoine

communal », ont rappelé dans un communiqué les socialistes de Concarneau. « Il est impensable que la ville abandonne la maîtrise foncière d'un tel bâtiment situé au cœur de la ville. 675 m² de surface utile et quelques places de parking abandonnées à un promoteur pour une hasardeuse opération immobilière à hauteur de 250 000 euros ! Ce promoteur assure l'arrivée d'une enseigne nationale mais revendra à prix d'or les cinq appartements qui seront réalisés dans les étages ! Quelle plus-value pour Concarneau ? ».

Pourtant les idées ne manquent pas pour ce bâtiment emblématique et stratégique : lieu culturel et d'exposition, office de tourisme, lieu ressources dédié aux Concarnois... et toutes ne nécessiteraient pas une totale rénovation ni des travaux aussi coûteux que ceux chiffrés par le promoteur pour des appartements haut de gamme.

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

LE PIED MARIN

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, rue Claude Bernard
29480 LE RELECQ-KERHUON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LE RELECQ-KERHUON du 14 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière ; **Dénomination sociale** : **LE PIED MARIN** ; **Siège social** : 9, rue Claude Bernard - 29480 LE RELECQ-KERHUON ; **Objet social** : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; **Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés ; **Capital social** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire ; **Gérance** : Monsieur Jean-Luc HARDY demeurant 9, rue Claude Bernard - 29480 LE RELECQ-KERHUON ; **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.